Département de Loire-Atlantique

Arrondissement de Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

N°DEL2024-12-16

Nombre de conseillers :

En exercice :	33
Présents :	21
Votants :	29

Date du Conseil municipal

18 décembre 2024

Reçu à la Sous-Préfecture de Saint-Nazaire le

2 3 DEC. 2024

Publié le :

2 3 DEC. 2024

Certifié exact,
Le Maire

Jean-Claude PELLETEUR

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Date de convocation : 12 décembre 2024

Présents : M. ALLANIC Jean-Paul - M. BEAUREPAIRE Christian - Mme BOUYER Josiane - M. CAZIN Fabien - Mme CHUPIN Michelle - M. DAGUIZE Christophe - M. DONNE Antoine - Mme FALOURD Nadine - Mme FRAUX Valérie - M. GILLET Dominique - M. GUGLIELMI Anthony - Mme GUINCHE Laëtitia - Mme JARDIN Isabelle - Mme LOILLIEUX Arlette - Mme MARTIN Frédérique - M. NICOSIA Michaël - Mme PRUKOP Christine - M. RAHER Rémi - Mme ROBERT Josiane - M. SIGUIER Romain - M. PELLETEUR Jean-Claude.

Pouvoirs :
Mme DESSAUVAGES Nicole a donné pouvoir à M. DONNE Antoine
M. DOUCHIN Alexandre a donné pouvoir à Mme LOILLIEUX Arlette
M. DUPONT-BELOEIL Patrick a donné pouvoir à M. DAGUIZE Christophe
Mme GARRIDO Hélène a donné pouvoir à M. CAZIN Fabien
Mme LE FLEM Isabelle a donné pouvoir à Mme JARDIN Isabelle
Mme LE PAPE Dominique a donné pouvoir à M. GUGLIELMI Anthony
M. MORVAN Frédéric a donné pouvoir à Mme BOUYER Josiane
Mme TESSON Elisabeth a donné pouvoir à Mme GUINCHE Laëtitia

Absent(s) :
M. BELLIOT Robert - M. CAUCHY Stéphane.

Excusé(s) :
Mme DIVOUX Marilyn - Mme MANENT Aline-Florence -Mme DESSAUVAGES Nicole - M. DOUCHIN Alexandre - M. DUPONT-BELOEIL Patrick - Mme GARRIDO Hélène - Mme LE FLEM Isabelle - Mme LE PAPE Dominique - M. MORVAN Frédéric - Mme TESSON Elisabeth.

Secrétaire de Séance : Antoine DONNE

DEROGATION AU REPOS DOMINICAL - ENTREPRISE A DOMINANTE ALIMENTAIRE - SAISON 2025

RAPPORTEUR : Madame BOUYER, Conseillère municipale

EXPOSE :

La Ville de Pornichet est classée Commune touristique par arrêté préfectoral du 6 juillet 1995, ce qui permet aux commerces de détail d'ouvrir tous les dimanches sous couvert du respect de la règlementation du travail. Toutefois cette réglementation ne concerne pas les commerces à dominante alimentaire qui sont eux autorisés à ouvrir jusqu'à 13 h le dimanche toute l'année selon les dispositions de l'article L3132-12 du Code du travail.

Conformément à la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, le Maire a la possibilité d'autoriser des dérogations au repos dominical allant jusqu'à 12 dimanches par an pour les commerces exerçant une activité de vente de détail à dominante alimentaire.

Les entreprises SARL La Plage D'Or (enseigne SPAR), située 16 boulevard de la République à Pornichet et SARL ALIPRO (enseigne CASINO SHOP), sollicitent une dérogation à la règle du repos dominical les dimanches, pour la période allant du 22 juin au 07 septembre 2025 en complément de l'autorisation de droit jusqu'à 13 h.

Attentif à la continuité de l'activité économique et compte tenu du caractère touristique de la Ville de Pornichet, il est proposé au Conseil Municipal de donner son avis à cette demande de dérogation à la règle du repos dominical pendant la période considérée.

DELIBERATION :

VU la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques,
VU le Code du travail et notamment l'article L3132-12,
VU la demande de dérogation au repos dominical formulée par l'entreprise SARL La Plage D'Or (enseigne SPAR),
VU la demande de dérogation au repos dominical formulée par l'entreprise SARL, ALIPRO (enseigne CASINO SHOP),
VU le courrier adressé à Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE sollicitant son avis comme le prévoit la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques,
VU l'avis favorable tacite de la CARENE,
VU l'avis favorable de la commission finances et affaires générales du 11 décembre 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,

Adoptée à l'unanimité

Votants : 29	Pour : 29	Contre : 0	Abstention : 0

Le Conseil Municipal,

- Donne un avis favorable à l'octroi d'une dérogation à la règle du repos dominical pour les entreprises à dominante alimentaire pour la période allant du 22 juin au 07 septembre 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

MAIRIE DE PORNICHET
LOIRE-ATLANTIQUE

Le Maire

Jean-Claude PELLETEUR,

Le secrétaire de séance

Antoine DONNE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être sais par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

S²LO

Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de PORNICHET
Utilisateur : LANDREIGNE Louise

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL2024_12_16**
Objet :	**16.Commerce – Dérogation au repos dominical – Entreprise à dominante alimentaire – Saison 2025**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-18 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1.5 - autres
Identifiant unique :	044-214401325-20241218-DEL2024_12_16-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	968 o
Nom métier : 044-214401325-20241218-DEL2024_12_16-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	140.2 Ko
Nom original : 16. Dérogation repos dominical.pdf		
Nom métier : 99_DE-044-214401325-20241218-DEL2024_12_16-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 décembre 2024 à 11h06min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 décembre 2024 à 11h12min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 décembre 2024 à 16h27min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 décembre 2024 à 16h27min56s	Reçu par le MI le 2024-12-23